**COMITÉ DE PENSION DU CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE**

 **REPRÉSENTANT DES RÉGIMES DE RETRAITE – ROBERT J.CAMERON**

**P.O.BOX 885**

 **Revelstoke C.-B. V0E 2S0**

 **Courriel :** **rjc48@telus.net**

 **Téléphone : 250-837-4248**

 **Télécopieur : 250-837-4220**

**novembre 2, 2022**

Pour être admissible, un retraité doit être à la retraite depuis au moins 5 ans et être âgé de 65 ans au 31 décembre 2022. L’indexation est sur la première tranche de 1 500,00 $ de votre rente. L’augmentation maximale serait donc de 1 500,00 $ X 2. 40 % = 36 $. 0 0 par mois, à partir de votre 20 janvier2 3payment.

Le calcul de l’Indice annuel des prix à la consommation (IPC) en vigueur le 1er janvier 2023 est le suivant :

 à l’article 16.03(2) du Règlement sur les pensions.

Le sous-alinéa 16.03a)(i) indique que l’IPC du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022 est de 1 786,1 divisé par 1 679,8 quals 1,06328 moins 1 est 6,300 % (arrondi)

50 % de la variation de l’IPC 6,3000 % moins 50,00 % équivaut à 3,15 %

 L’article 16.03(a)(ii) est de 3,00 % maximum

L’article 16.03 a) iii) correspond au changement par rapport à l’année précédente

1 679,8 divisé par 1 640,3 équivaut à 1,02408 divisé par 1 est égal à 2,40 % (arrondi)

100 % de la variation de l’IPC (année précédente)

2,4000 % divisé par 100,00 % équivaut à 2,40 %

 **Le moindre des montants suivants : (i), (ii) et (iii) est égal à 2,40 % et c’est ce que vous obtenez sur le premier**

 **1 500,00 $ de votre chèque de pension à compter du 1er janvier 2023.**

Tous les participants au Compte de gestion santé (RSA) devraient être changés pour la Sun Life à compter du 1er janvier 2021, conformément aux lettres que vous avez tous reçues en novembre 2020. Veuillez suivre la lettre pour savoir quoi faire. Si vous expérimentez des problèmes, s’il vous plaît laissez-moi savoir.

Les tarifs Croix Bleue pour la partie II vous ont été envoyés par la poste de Croix Bleue en espérant que vous les recevrez bientôt, vous informant des nouveaux tarifs pour 2023. Ils font vraiment pression pour que tout le monde obtienne le médicament générique chaque fois que possible, ce qui est moins cher. Lorsque vous recevrez votre lettre de Croix Bleue des changements de taux pour le retraité, vous aurez la possibilité de vous en retirer si vous le souhaitez. Ce sera votre choix. Si vous avez des questions s’il vous plaît appelez-moi.

En terminant, je voudrais souhaiter à tous un très JOYEUX NOËL pour 2022 et un HEUREUX et SAIN 2 023.

Cordialement

 (Signé)

Robert J. Cameron Représentant des retraités